



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE 2023

BULLETIN DE MISE EN CANDIDATURE

ÉLECTION DES ADMINISTRATEURS

⇨ Conformément à l'article 6.3.1 des Règlements généraux ⇨

1. INFORMATIONS

Nom : _____

Dojo : _____

Occupation professionnelle : _____

Tél. : _____

Courriel : _____

Athlète actif : Oui Non

Homme Femme

(Les information demandées dans le présent formulaire respectent les critères de l'article 6.1 des règlements généraux)

Veillez noter que conformément aux nouveaux règlements généraux que les postes précis (exemple : trésorier, secrétaire, autres) seront octroyés lors de la première réunion du conseil d'administration qui suivra dans les jours suivants l'AGA du 19 Nov. 2023.

Tel que mentionné dans l'avis d'élection nous recherchons des candidats avec les profils suivants : Comptabilité, Conseiller juridique, Concepteur WEB / Médias sociaux, gestionnaire de projets.

2. MOTIVATIONS

3. EXPÉRIENCES EN KARATÉ

info@karatequebec.com karatequebec.com

Karaté Québec, Maison du Loisir et du Sport, 7665, boulevard Lacordaire, Montréal (Québec) H1S 2A7



口
入
カ
ラ
テ
ク
エ
ベ
ク

4. ÉDUCATION ET EXPÉRIENCES PERTINENTES

(Il est possible d'ajouter des pièces jointes en annexe, au besoin)

ARTICLE 6.3.1

Mise en candidature

A chaque année, le directeur général de la Corporation est désigné à titre de coordonnateur des procédures électorales. Il a pour tâche d'envoyer les bulletins de mises en candidature aux membres collectifs, d'afficher les bulletins de mises en candidature sur le site web de la corporation, de recueillir les bulletins de mise en candidature complétés, d'examiner l'éligibilité des candidats, d'établir une liste complète des candidats éligibles en prévision de l'élection et d'en faire rapport à l'assemblée générale annuelle.

Les bulletins de mise en candidature pour les postes disponibles sont transmis par courrier électronique aux membres collectifs et affichés sur le site web de la corporation au moins trente (30) jours avant la date prévue pour l'assemblée générale annuelle. Les membres collectifs qui reçoivent les bulletins de mise en candidature les transmettent par la suite à leurs membres individuels.

Chaque candidat intéressé doit compléter le bulletin de mise en candidature en fonction des informations demandées (notamment concernant son éducation, son expérience dans le milieu du karaté, ses autres expériences et les raisons qui motivent son désir de se porter candidat), le signer et le faire signer par au moins trois (3) membres collectifs qui appuient sa candidature, dont deux membres collectifs autre que le sien. Chaque candidat doit faire parvenir une version numérisée du bulletin de candidature ainsi qu'une photographie de lui à la corporation, par courriel. Les candidatures seront acceptées au plus tard dix (10) jours avant la date fixée pour l'assemblée générale annuelle, à dix-sept (17) heures. Il est de la responsabilité du candidat de transmettre son bulletin de candidature à la corporation, selon les formalités exigées et dans les délais requis, pour que sa candidature soit jugée éligible.

Les bulletins de mise en candidature reçus et jugés éligibles seront affichés sur le site de la corporation sept (7) jours avant la date fixée pour l'assemblée générale annuelle

Je soussigné(e) - _____ -
déclare avoir pris connaissance des règlements généraux de Karaté Québec relatifs à la nomination au conseil d'administration dont l'article 6.3.1.

Et j'ai signé à _____,

ce _____ 2023

Signature du candidat : _____



口入
口口
口口
口口
口口

APPUYÉ PAR LES 3 MEMBRES COLLECTIFS SUIVANTS (DONT 2 NE SONT PAS CELUI DU CANDIDAT)

Nom : _____

Dojo : _____

Signature : _____

Nom : _____

Dojo : _____

Signature : _____

Nom : _____

Dojo : _____

Signature : _____

Veillez soumettre votre bulletin de mise en candidature, au plus tard, le 9 NOVEMBRE 2023 à 17h00 :

- Par courriel : dq@karatequebec.com

NOTE : Les formulaires incomplets seront annulés sans préavis.

Il est de la responsabilité du candidat de s'assurer que le formulaire de mise en candidature a bien été reçu.

RÉSERVÉ À L'ADMINISTRATION

Je soussigné, Yan Cloutier, déclare avoir reçu la présente déclaration de candidature à Montréal à _____ (heures), le _____ (jour) de _____ (mois) 2023

Signature